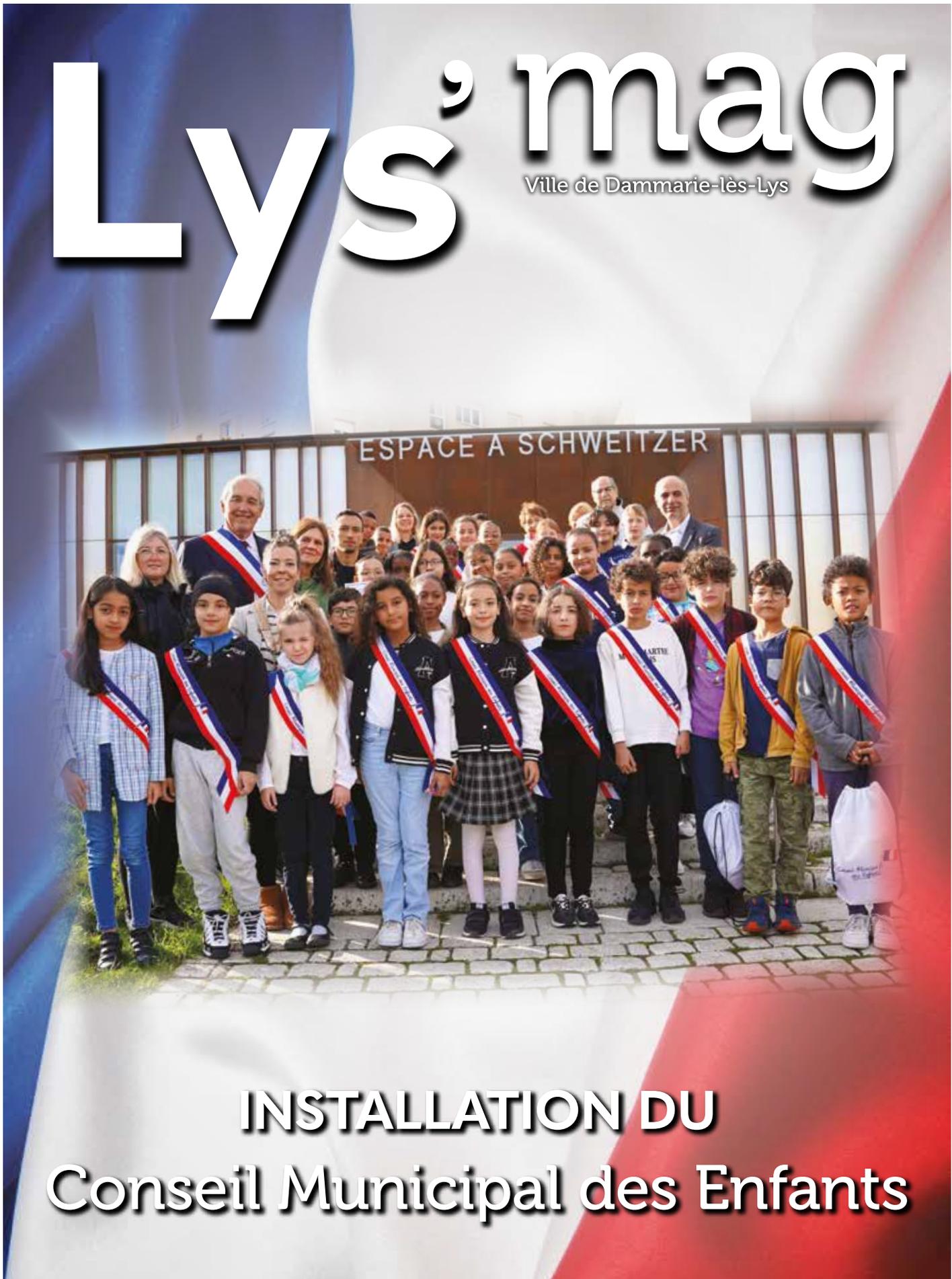


Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



INSTALLATION DU Conseil Municipal des Enfants



Réagissez à l'actualité
sur le Facebook
Ville de Dammarie-ès Lys



Je pars en vacances en dehors des vacances scolaires, est-ce que je peux bénéficier de l'opération tranquillité vacances ?

Oui, il s'agit d'un dispositif accessible toute l'année. Pour en bénéficier, quelques jours avant de partir en vacances, signalez votre départ en vous inscrivant via le site de la Ville ou en remplissant le formulaire disponible dans les accueils au Centre administratif, au Centre Communal d'Action Sociale et au Centre Albert Schweitzer.



Est-ce que les horaires de la ferme pédagogique changent durant l'hiver ?

Effectivement, la ferme et le parc du Château Soubiran sont passés en horaire d'hiver. Du 1^{er} octobre au 31 mars, ils sont accessibles du lundi au vendredi de 9h à 17h, le jeudi de 12h à 17h, et le week-end et les jours fériés de 10h à 17h.



J'ai entendu dire que la SNCF allait faire des travaux, est-ce possible d'en savoir plus ?

Le réseau SNCF évolue. Du 6 novembre au 6 juillet, SNCF Réseau réalisera des travaux de régénération des ouvrages ferroviaires sur la ligne D du RER, entre les gares de Corbeil-Essonnes et Melun. Durant cette période, 32 kilomètres de voies seront régénérés de manière industrialisée à l'aide de plusieurs trains-usines. Ce chantier pourrait engendrer des nuisances sonores pour les riverains à proximité des voies ferroviaires. La SNCF communique directement auprès des personnes concernées.

Directeur de la publication : Gilles Bataill. **Directeur de la rédaction :** Nathalie Choulet. **Rédaction et photos :** Service communication / Anne-Sophie Campagne / Sybille Rousseau / Audrey Lechatellier / Emmanuelle Thierry. **Crédits photos :** Service communication / Adobe Stock / Stocklib. **Charte graphique et mise en page :** Service communication. **Impression :** Le Réveil de la Marne. **Distribution :** Agents municipaux. **Tirage :** 10 300 exemplaires. **Dépôt légal :** Novembre 2023 © droits réservés.



Hôtel de Ville - Service communication - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77196 Dammarie-ès-Lys Cedex - Tél. 01 79 76 96 00
www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

P.4-5 En bref

P.6-7 La Ville déploie le numérique dans les écoles

P.8 Conseil Municipal des Enfants : de nouveaux élus plein d'idées !

P.9 Budget participatif - Le cadre de vie à l'honneur

P.10 La Ville met en place une carte d'identification des animaux de compagnie

P.11 Halte-répét Alzheimer
Un espace bénéfique pour tous

P.12 Orange annonce la fermeture du réseau ADSL

P.13 Ezen ou l'art du bien-être

P.14 Tribune libre

P.15 Retour sur les décisions du Conseil municipal

P.16-17 Rétrospective

P.18-19 Agenda

La Une de ce magazine nous donne de l'espoir, avec l'image de ces jeunes élus du CME qui veulent s'engager pour les autres, et qui montrent, avec leurs écharpes tricolores, symboles de la République Française, leur attachement à porter, avec fierté, les valeurs démocratiques défendues par notre pays.



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

La rencontre avec ces jeunes dammariens nous fait du bien au moment où notre pays est une nouvelle fois touché de plein fouet par l'assassinat de Dominique Bernard, victime du terrorisme et du fanatisme.

La mort de ce professeur, tout comme celle de Samuel Paty, ne doit rien au hasard. Si les terroristes islamistes visent les enseignants, c'est parce qu'ils comprennent qu'il s'agit pour eux d'adversaires.

L'école que défendaient Dominique Bernard et Samuel Paty est celle de l'émancipation par les savoirs, du respect et de la tolérance, de l'exposition à la vérité scientifique, de l'égalité entre femmes et hommes.

Chaque jour, les enseignants ont à cœur de contribuer à faire de nos enfants, des individus responsables, dotés d'un esprit critique pour porter sur les événements un jugement éclairé.

Tout ce qui réveille les obscurantistes, les fanatiques et les extrémistes.

L'école, ne peut relever seule le défi lancé à notre société tout entière. Il faut aujourd'hui collectivement lutter contre les discours et les messages de haine, les fausses informations, dont la jeunesse

est quotidiennement abreuvée à travers les réseaux sociaux notamment.

« Seule l'école donnait à Jacques et à Pierre ces joies. Et sans doute ce qu'ils aimaient si passionnément en elle, c'est ce qu'ils ne trouvaient pas chez eux, où la pauvreté et l'ignorance rendaient la vie plus dure, plus morne, comme refermée sur elle-même. [...] Dans la classe de M. Germain, pour la première fois ils sentaient qu'ils existaient. »

Dans ce passage du *Premier homme*, Albert Camus rend hommage au vieux maître grâce à qui il put échapper à un destin tout tracé.

Comme Monsieur Germain, des dizaines de milliers de professeurs amènent chaque jour leurs élèves à allumer les Lumières de la conscience, en s'appuyant sur la raison et les savoirs, quand le fanatisme religieux vise, lui, à nous plonger dans la nuit la plus obscure.

Carnet

Naissances :

Bienvenue à Leano DE JESUS DOS ANJOS, Evan CONA, Anastasia FRAGKOS, Zoé de GORTCHAKOFF, Maïmouna CHEROUBAWAN et Ayla FREIRE GONÇALVES.

Mariages :

Toutes nos félicitations à Christa LEGER et Laurent PICH (22/09/2023), Lina-Ludivine LUYEYE et Erick BIVULA MANGOMBO (22/09/2023), Essala EID et Zeid SAKINE (30/09/2023), Nadine TALLA NGATSING et Stéphane AUGUSTO (07/10/2023).

Décès :

Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de Joseph PIETRUSA décédé le 11 août 2023 à l'âge de 89 ans..

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lysmag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.

Marché de Noël

Pour la prochaine édition du **Marché de Noël**, nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 10 décembre**, de **10h à 18h**, dans le **parc du Château Soubiran**. Au programme de cette journée féérique, des animations pour les enfants, une dégustation de vin chaud offerte par la Ville et de nombreux exposants présents sur place pour réaliser vos achats de Noël.

☰ Retrouvez le programme sur le [site Internet de la Ville](#).



Cimetière, un entretien partagé

À l'occasion de la Toussaint, beaucoup de familles vont se recueillir sur la tombe de leurs proches et y déposer des chrysanthèmes et des compositions florales. Pour rappel, la Ville n'est pas autorisée à intervenir pour retirer ce qui a été déposé sur les pierres tombales car c'est la propriété des familles des défunts. L'entretien des pierres tombales incombe aux familles, tout comme l'enlèvement des herbes et des plantes de hautes tiges à proximité immédiate des sépultures. La Ville s'occupe de l'entretien des parties communes, allées engazonnées ou en gravillons, haies et arbres, un travail qui se fait à la main depuis 2021, puisqu'aucun produit à base de pesticides n'est utilisé.



Nocturne « zen » à la piscine Jean Boiteux

Profitez de soirées dans une ambiance zen à la piscine municipale, jusqu'au 1^{er} mars 2024. La lumière tamisée vous permettra de vous détendre tout en faisant de la natation les lundis et mercredis de 18 h 30 à 20 h et les vendredis de 18h30 à 21 h (évacuation des bassins 20 mn avant la fermeture de l'établissement).

Pour rappel, les bonnets de bain sont obligatoires.

☰ Informations au **01 64 87 93 50**.

Le Tennis de table recherche des joueuses

Le club de Tennis de table, les Cobras du Lys cherche à étoffer son équipe féminine, ce sport étant souvent associé à une pratique plutôt masculine, ce qui n'est pas le cas.

L'association Dammarienne souhaite accueillir et former plus de femmes, notamment pour participer au championnat féminin de la Fédération française de tennis de table au niveau pré-régional, au sein d'une équipe composée de joueuses de Dammarie-lès-Lys et de Fontainebleau. Tous les niveaux sont acceptés.

Les personnes souhaitant découvrir l'association et s'essayer à ce sport peuvent se rendre les lundis à 20h30 au gymnase du Bois du Lys ou les mercredis à 20h30 à la salle Jacqueline Auriol (113 rue Charles de Gaulle).

☰ Informations au **07 69 45 72 95** ou sur cobras-du-lys@orange.fr

Comportementaliste canin et félin

Carine Larvor, comportementaliste pour les animaux, est spécialisée dans l'étude et l'analyse du comportement des chiens et des chats. Ce dernier peut notamment exprimer de l'agressivité, de la peur, de l'anxiété ou de l'hyperactivité.

Si vous rencontrez des difficultés avec vos animaux, n'hésitez pas à prendre contact pour réaliser un bilan comportemental ou un coaching pour l'arrivée d'un animal au sein de votre foyer.

... Renseignements au **06 67 42 11 18**
ou sur clarvor77@gmail.com



Bricothèque tous les mardis

Un de vos appareils est en panne et vous cherchez des conseils pour le réparer ? N'hésitez pas à vous rendre à la Bricothèque mise en place par le CSE, tous les mardis de 14h à 16h, à l'Espace Albert Schweitzer, où vous serez accueilli et guidé par François Gallo, bénévole et expert en bricolage.

Si vous souhaitez connaître l'indice de réparabilité d'un produit, vous pouvez vous référer à sa note sur 10, indiquée sur les produits les plus récents.

Si vous aimez vous aussi bricoler ou réparer, vous pouvez également proposer vos services en envoyant un mail sur info@mairie-dammarie-les-lys.fr

... Renseignements au **01 64 87 49 49**.



Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre

Vous êtes victime ou témoin de violences faites aux femmes ? Des solutions existent.

3919
(numéro d'aide et d'écoute anonyme et gratuit)

[ArretonsLesViolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)
(plateforme de signalement en ligne anonyme et gratuit)

... **En cas d'urgence appeler le 17 Police secours ou envoyer un SMS au 114.**

Recensement citoyen

Chaque jeune français doit se faire recenser dans les trois mois suivant son 16^e anniversaire. Cette démarche est obligatoire et elle permet d'être convoqué à la journée de défense et de citoyenneté. Les Dammariens concernés peuvent se rendre au Centre administratif, sans rendez-vous préalable, afin de procéder à leur recensement. Ils devront être munis de leur carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Le recensement permet à l'administration de procéder à l'inscription automatique, dès 18 ans, sur les listes électorales, sans réaliser d'autres démarches administratives.

... **Centre administratif, 593 rue du Bas Moulin ou [service-public.fr](https://www.service-public.fr) • Informations au 01 79 76 96 00.**

Mon Plan Rénov'

Mon Plan Rénov' est un dispositif de conseils et d'aides financières, mis en place par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, pour favoriser la rénovation énergétique des logements privés sur les vingt communes du territoire. Trois conseillers France Rénov' vous aident à définir les travaux les plus adaptés à votre foyer, à les prioriser, à décrypter un diagnostic, à lire et à comprendre des devis. Ils vous accompagnent aussi sur le volet financier, pour connaître les aides disponibles, monter un plan de financement et ce, jusqu'à la réalisation de vos travaux. En fonction de vos revenus, de la nature des travaux ou de l'ancienneté du logement, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine complète les subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Ma Prime Rénov'), avec ses propres aides financières.

... **Informations sur <https://www.melunvaldeseine.fr/information-transversale/actualites/mon-plan-renov-5532>**

LA VILLE DÉPLOIE

le numérique dans les écoles

Depuis plusieurs années, la Ville s'engage, en lien avec l'Éducation nationale, dans le déploiement du numérique dans les établissements scolaires.

Un accès et une familiarisation à des outils essentiels dans une société où l'environnement technologique prend une place de plus en plus grande... pour le meilleur et pour le pire.

Le numérique à l'école est intégré dans le socle commun de compétences dans les programmes de l'école, du collège et du lycée. La banalisation du numérique dans la vie de tous les jours ne doit pas occulter les inégalités d'accès et d'appropriation dans le domaine des TIC (en 2023, d'après l'INSEE plus de 5 % des Français ne dispose pas d'un ordinateur et l'illectronisme touche 15 % de la population). À

Dammarie-lès-Lys, la démarche en faveur du numérique n'est pas récente. Elle a débuté avec l'installation de salles informatiques pour les élèves de classes élémentaires afin qu'ils puissent bénéficier de cours d'initiation.

En 2016, suite à la validation d'un plan d'informatisation des écoles élémentaires, défini en lien avec l'Inspection académique, un nouveau dispositif a été mis en place.

Il a consisté à doter les salles de classes élémentaires de deux ordinateurs en fond de classe à destination des élèves, d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable pour chaque enseignant, l'ensemble financé par la Ville. En 2022, la commune a répondu à l'appel à projet lancé par le ministère de l'Éducation nationale pour continuer à développer le socle numérique dans les écoles élémentaires. Ce projet vise à réduire davantage la fracture numérique entre les élèves en aidant financièrement les collectivités locales à s'équiper en matériel et en ressources numériques. En effet, outre le « tout-venant » accessible sur le web (textes, images, vidéos), où l'on peut trouver le meilleur comme le pire, de nombreux contenus utilisables par les enseignants et les élèves (documentaires, films, podcasts éducatifs, etc.) existent dans des bibliothèques numériques téléchargeables sur ordinateur ou tablette. Le dossier de candidature de Dammarie-lès-Lys, ayant été retenu, 38 classes sur 87 repartis sur six écoles élémentaires ont été équipées de

▼ **Le socle numérique permet d'accéder à des ressources numériques fiables tant pour les enseignants que pour les élèves.**



vidéoprojecteurs interactifs. « *Ce nouveau type d'appareil est idéal pour permettre un apprentissage ludique et un travail collaboratif* », précise Ali Kamèche, adjoint au maire en charge du développement numérique. « *Il peut transformer une surface inerte, par exemple un mur ou un tableau blanc, en une surface interactive permettant aux élèves d'interagir avec un stylet ou directement avec leurs doigts, sur le contenu projeté. Les enseignants peuvent aussi l'utiliser pour illustrer leurs cours en classe* ».



▲ Un écran numérique interactif est expérimenté en maternelle.

Un espace numérique de travail mis en place par la Ville

Dans le cadre de cet appel à projet, la Ville a également mis en place un espace numérique de travail (ENT), permettant aux utilisateurs, enseignants, élèves et parents d'élèves, d'accéder, à des services et contenus numériques comme le cahier de texte numérique, des espaces de travail et de stockage communs aux élèves et aux enseignants, des outils collaboratifs, l'accès aux emplois du temps, aux notes et informations pour les familles. L'ENT offre également à la communauté éducative un lieu d'échange et de collaboration. Par ailleurs, la

Ville engagera, d'ici fin 2023, une expérimentation au sein du groupe scolaire Maurice de Seynes, afin de proposer des classes mobiles, dites aussi classes nomades en remplacement des ordinateurs de fond de classe. Le principe repose sur le déplacement des ordinateurs portables et des tablettes, grâce à des meubles roulants adaptés. « *Ce dispositif permet l'activation du réseau Wifi seulement lors de l'utilisation des appareils numériques. Le reste du temps, il est inactif. Cela répond aux préconisations de la loi Abeille en termes de limitation de l'exposition des enfants aux ondes électromagnétiques* » explique Ali Kamèche,

adjoint au maire en charge du développement numérique. « *Une évaluation sera faite et pourrait conduire à développer cette nouvelle approche à d'autres groupes scolaires* », ajoute l' élu.

Outre l'investissement financier lié à l'acquisition du matériel, les agents municipaux de la DSI assurent l'installation et la maintenance de l'ensemble des équipements numériques déployés dans les 87 classes élémentaires. La Ville a aussi permis à l'ensemble des groupes scolaires l'accès au réseau fibre, permettant une meilleure qualité de connexion Internet.

Expérimentation en classe maternelle

Depuis janvier 2022, la Ville, en lien avec l'Inspection académique, a équipé une classe maternelle du groupe scolaire Jacques Monod d'un écran numérique interactif (ENI) à titre expérimental. « *Cet outil pédagogique*

et interactif peut permettre une plus-value éducative grâce à la possibilité qu'il offre d'enrichir le contenu des leçons et de garder en mémoire les travaux réalisés par les élèves. A côté de l'ENI, le traditionnel tableau vert

a été conservé afin de permettre une limitation du temps passé sur les écrans pour les enfants, de cet âge », précise Patricia Charretier, adjointe au maire déléguée au scolaire.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : de nouveaux élus plein d'idées !

Le 18 octobre dernier, le Maire, Gilles Battail, a procédé à l'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants.

L'occasion de rencontrer les enfants élus et de découvrir les multiples idées qu'ils ont déjà en tête pour leur mandat.

Ils sont 35 jeunes élus, tous élèves de CM2, heureux et motivés à l'idée de participer tout au long de cette année scolaire au Conseil Municipal des Enfants. En cette matinée d'installation officielle du CME, ils écoutent les précieux conseils délivrés par leurs aînés, notamment le Maire et plusieurs de ses élus. « *Nous sommes bluffés par leur maturité et la richesse de leurs questionnements. C'est toujours un plaisir de les écouter et de connaître leurs idées* », souligne Ali Kamèche, adjoint au maire délégué à la participation citoyenne. Ce mercredi, les nouveaux élus sont disposés en U, dans la même configuration que le Conseil municipal. Ils reçoivent, chacun à leur tour, des mains du Maire, leur écharpe tricolore, un diplôme et une sacoche intégrant le « kit de l' élu ». L'heure est ensuite à la prise de la photo officielle du nouveau Conseil réuni à l'extérieur, devant l'espace Albert Schweitzer, et au chant de La Marseillaise.



▲ Le Maire et plusieurs élus ont échangé avec les jeunes élus du CME.

Les questions liées à l'environnement et à la solidarité majoritaires

Plusieurs enfants élus expriment leur attachement à renforcer la solidarité entre les habitants. « *J'aimerais donner de la nourriture aux pauvres et aux animaux* », déclare Karim, un projet auquel tient aussi Kiana. Les préoccupations environnementales sont aussi au cœur de leurs priorités, avec des idées concrètes à la clé. « *Il faudrait ramasser tous les déchets par terre car ils polluent trop la planète* », confie Wassim. « *Mon projet est de mettre en place un potager bio dans mon quartier, et comme ça, on*

pourra ramener les récoltes chez nous », explique Ibtissam. « *J'aimerais planter des fleurs, partout dans la ville* », déclare Olivia. D'autres sujets émergent dans le domaine du sport notamment : création d'un skate park pour Paco, installation d'une tyrolienne pour Kadiatou,

aménagement de nouvelles cages de football et des tables de ping-pong pour Karim. « *Le Conseil Municipal des Enfants sert aussi à apprendre qu'entre une idée et sa mise en œuvre, il y a plusieurs étapes assez longues et obligatoires (études préalables, procédures de marchés publics, etc.)* », précise le Maire. Au-delà du travail sur les projets, les nouveaux élus vont aussi être conviés à participer à des moments forts de la commune dont les cérémonies patriotiques. Dès le 11 novembre, ils seront aux côtés de leurs aînés pour la cérémonie commémorative de l'Armistice de la guerre 14-18, revêtus de leur écharpe tricolore.

■ BUDGET PARTICIPATIF

Le cadre de vie à l'honneur

Suite au vote des Dammariens pour la 2^e édition du budget participatif, plusieurs projets ont été retenus et ont fait l'objet d'échanges entre les porteurs de projets, les services de la Ville concernés et l'élu à la participation citoyenne, Ali Kamèche pour leur mise en œuvre.

Reboiser le parc du château Gaillard

Soucieux du vieillissement accéléré du parc du château Gaillard, des Dammariens se sont mobilisés pour proposer le reboisement de cet espace vert. Touchés ces dernières décennies par des épisodes de sécheresse et de tempête, les arbres y meurent sans être systématiquement remplacés. Conscient de sa qualité environnementale et de son intérêt écologique, Fabrice Colladon, porteur du projet, ne manque pas d'arguments pour expliquer ce qui l'a conduit à soumettre cette idée aux votes des Dammariens : « *Les arbres sont bénéfiques pour la planète*

car ils rejettent de l'oxygène et absorbent du CO2. Ils offrent des espaces de fraîcheur et sont une source de bien-être pour les habitants. » L'objectif est d'en replanter en prenant soin de sélectionner des espèces résistantes à la sécheresse. 13 arbres devraient s'y épanouir avant la fin de l'année.

Se retrouver et s'amuser à Vosves

Plusieurs habitants de Vosves ont manifesté leur souhait d'y créer une aire de jeux. « *L'idée est d'aménager un lieu de rencontres où parents, enfants ou tout habitant du hameau peuvent se retrouver. Nous ne bénéficions d'aucun endroit*

pour partager des moments ensemble, pas de café ni de boulangerie, nous ne faisons que nous croiser à l'école », explique Mme Shynkel, une des Dammariennes à l'origine du projet. Le but est d'aménager un espace, à deux pas de l'école, qui intégrerait une structure de jeux pour les enfants et un banc pour les adultes.

Créer un espace vert de détente et de convivialité

Aux abords du collège Doisneau, une parcelle boisée est actuellement inutilisée. Des Dammariens se sont saisis de ce constat pour y proposer un projet de création d'un espace vert dédié à la détente et à la convivialité. Ouvert aux familles, aux adolescents et aux seniors, il offrirait à tous les habitants une occasion de se retrouver. Estelle Laruelle, à l'origine de cette initiative, évoque ses bienfaits : « *Notre idée est d'installer une aire de jeux pour les enfants, des bancs pour s'asseoir, et pourquoi pas un espace réservé aux chiens ! Ce square deviendrait un lieu d'échanges pour les familles à la sortie de l'école ou un endroit pour déjeuner entre collégiens.* »



▲ Réunion de présentation du projet de Vosves aux riverains.

LA VILLE MET EN PLACE une carte d'identification des animaux de compagnie

Labellisée « Ville amie des animaux », Dammarie-lès-Lys lance une initiative visant à faciliter l'identification des animaux domestiques et ainsi à garantir leur sécurité dans le cas où leur maître rencontre un problème.

Dans sa démarche de protection des animaux de compagnie, la Ville propose à tous les Dammariens, propriétaires d'un animal domestique, de détenir une carte intitulée « J'ai un animal seul (e) chez moi ». En cas de problème, cette dernière permet d'avertir de la présence d'un animal présent dans le domicile, et de fournir un contact d'urgence pouvant le prendre en charge. En effet, en cas d'accident ou d'incident, les premiers intervenants comme les pompiers, les services médicaux d'urgence et la police recherchent immédiatement les informations concernant les personnes qu'ils viennent secourir. Afin que la carte soit trouvée par les services de secours, il est donc recommandé de la placer avec les papiers d'identité et la carte vitale.

Avoir l'esprit tranquille pour son compagnon

Ces services d'urgence auront ainsi le nom et les coordonnées de la personne à prévenir pour s'occuper de l'animal, privé de

son maître. La carte peut être demandée à l'accueil du Centre administratif, du CCAS, de l'Espace Albert Schweitzer et du centre Gérard Philippe. Elle peut également être téléchargée depuis le site Internet de la Ville. Une fois la carte récupérée ou imprimée, rien de plus simple ! Il faut indiquer la personne à contacter en cas de problème et le type et le nombre d'animal de compagnie se trouvant à votre domicile.

« Vivant seule avec mes animaux de compagnie, je suis soucieuse de ce qu'ils pourraient devenir si quelque chose de grave m'arrivait. Aujourd'hui je porte toujours la carte sur moi. Je suis rassurée d'avoir identifié la personne de mon entourage qui s'engage à les prendre en charge et à leur apporter les soins et tout l'amour qu'ils méritent », explique Patricia Charretier, adjointe au maire déléguée à la cause animale.



HALTE-RÉPIT ALZHEIMER

Un espace bénéfique pour tous

Depuis un an, la Halte-répît Alzheimer offre aux malades et à leurs aidants la possibilité de profiter d'un espace pour rompre avec leur quotidien. Deux fois par semaine des ateliers y sont proposés.



▲ Séance de gym douce et d'éveil mental.

Au sein du Bois du Lys, confortablement installés dans la salle qui accueille la Halte-répît Alzheimer, Etienne, Sarah, Denise et Sylvie se retrouvent, en ce mardi matin, pour participer à un atelier de gym douce et d'éveil mental. L'ambiance est sereine, chacun s'exprime doucement et les regards sont bienveillants. Sur les murs des affiches colorées où quelques phrases sont inscrites, témoignages de propos prononcés par des personnes qui fréquentent ou ont fréquenté le lieu. « *Nous vivons ici de beaux moments, nous assistons à des échanges très profonds* », affirme Emmanuelle Fontana, coordinatrice à la Halte-répît. Aujourd'hui, une séance de mouvements du haut

du corps et des jeux de stimulation de la mémoire sont proposés à Etienne, venu avec son épouse pour l'occasion, et Sarah, une participante assidue. Ensemble, ils participent à ces activités qui offrent à chacun des bénéfices différents. « *J'ai mis du temps à franchir le pas, mais je ne regrette pas. Depuis un mois que mon mari assiste à ces ateliers, il est plus ouvert et apaisé. Et de mon côté, j'ai deux heures pour moi* », explique Denise, l'épouse d'Etienne. En face d'elle, Sarah, jeune centenaire, évoque son récent anniversaire et lance d'un air enjoué : « *Mes 100 ans s'accrochent, j'ai beau essayé de les faire disparaître, ils ne veulent pas partir !* ».

Un décalage des ateliers au mardi après-midi

La Halte-répît est un espace dédié aux malades d'Alzheimer. Ce dispositif, mis en place par la Municipalité, a pour objectif de stimuler les capacités cognitives par le biais d'activités à visée thérapeutique (sophrologie, sport adapté, art thérapie, etc.), de rompre l'isolement des malades et de leurs aidants et de permettre à ces derniers d'avoir un moment de répît. « *J'accompagne les personnes dans leurs activités en essayant de capter leur regard, de faire naître un sourire* », déclare Sylvie, bénévole. Béatrice, la fille de Sarah, confirme les bienfaits qu'elle a constatés depuis que sa mère fréquente régulièrement la Halte-répît : « *Quand elle revient d'un atelier, elle est ravie et très réactive. Elle retrouve son sens de la répartie* ». Après une année de fonctionnement, l'heure du bilan a sonné. Il est ressorti que plus de malades pourraient profiter de la structure en déplaçant l'heure des ateliers du matin à l'après-midi. Ce sera donc chose faite à partir de janvier 2024.

☰ Halte-répît Alzheimer
Inscription obligatoire auprès
du CCAS au 01 64 87 44 71

ORANGE ANNONCE

la fermeture du réseau ADSL

Le réseau cuivre est le réseau de télécommunications historique détenu par Orange, anciennement France Télécom. Depuis 50 ans, il permet aux Français d'accéder au téléphone fixe et à Internet en ADSL. Aujourd'hui ce réseau ne répond plus aux attentes et est amené à disparaître progressivement au profit de la technologie très haut débit offert par la fibre optique.

Face à l'accélération, à la démultiplication des usages numériques et aux besoins croissants de connectivité, le réseau en cuivre atteint ses limites. Les réseaux de la fibre permettent de mieux répondre aux enjeux du numérique. Orange a donc annoncé sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire. Ainsi, dès le 31 janvier 2024, il ne sera plus possible de souscrire un nouvel abonnement ADSL auprès d'un opérateur. La fermeture complète du réseau cuivre et donc l'accès à l'ADSL ne sera effectif qu'un an après, soit le 31 janvier 2025 sur notre commune.

Quelles conséquences ?

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux...). Pour y avoir accès, les abonnés à l'ADSL devront néanmoins souscrire une offre fibre pour éviter une coupure de leurs services au



▲ Les armoires sont la propriété d'Orange. Vous pouvez déclarer tout sinistre via la plateforme <https://dommages-reseaux.orange.fr>

31 janvier 2025. Pour cela, les usagers doivent se rapprocher de leur opérateur actuel ou de l'opérateur de leur choix. Il est aussi possible de conserver uniquement sa ligne de téléphonie fixe sans avoir accès à Internet depuis le réseau fibre.

Les personnes ayant déjà souscrit un abonnement à la fibre optique (ou à toutes autres technologies alternatives comme le satellite, la 4G fixe ou la THD radio) ne sont pas concernées par cette fermeture du réseau cuivre.

EZEN

ou l'art du bien-être

Yoga doux, yoga dynamique, relaxation, méditation, l'association Ezen, créée en février dernier, veut rendre accessible à tous la pratique de ces disciplines. Depuis septembre, des ateliers en horaires décalés sont proposés au Centre Didier Lockwood.

Associer la relaxation à la pratique sportive, tel est l'objectif de l'association Ezen qui a vu le jour le 14 février 2023 sous l'impulsion de quatre passionnées, les 2 Magali, Isabelle et Emmanuelle. « *Nous nous sommes rencontrées dans des associations ou par le biais de nos enfants* » se souvient Magali Baqué, la présidente d'Ezen. « *Nous avons commencé à échanger ensemble sur la pratique du yoga. Nous avons également constaté que, depuis le Covid, les gens ont pris conscience qu'ils devaient s'accorder plus de temps. Nous nous sommes alors dit qu'il serait sans doute opportun de proposer des cours de yoga à Dammarie-lès-Lys. Mais pas n'importe quel cours ! En effet notre but est de rendre cette discipline accessible à tous, homme, femme, actif ou retraité. Nous proposons donc des cours en horaires décalés. Par exemple, un cours de yoga doux est dispensé de 11h30 à 12h30 le lundi, et un atelier de yoga dynamique couplé à une séance de méditation est organisé de 18h00 à 19h30. Pour répondre à ce même objectif d'accessibilité, nous avons fixé des tarifs attractifs* » poursuit

Magali Baqué. « *Les inscriptions se passent bien. Il reste quelques places, mais il faut se dépêcher* », précise en souriant la présidente.

Une professeure à l'écoute

Les cours de yoga sont dispensés par Magali. Forte de 28 années d'enseignement de danse et de gymnastique, ainsi que de recherches sur le mieux-être du corps, elle a créé sa propre méthode de gym douce, respectueuse de chaque corps. Après sept années passées en tant que Sapeur-Pompier Volontaire à Dammarie-lès-Lys, Magali est devenue thérapeute magnétisuse et enseignante en dévelop-

pement personnel. « *Nos pratiquants sont très satisfaits de l'attention que leur porte Magali. Elle sait s'adapter à chacun. Elle est bienveillante et à l'écoute. Elle corrige et donne les clés pour adopter une meilleure posture. Nous accueillons onze personnes à chaque atelier ce qui permet à Magali d'être aux petits soins* » précise la présidente.

... Pour plus d'informations :
ezen.asso@yahoo.com
facebook.com/people/EZEN/100093761361650/
ezen.asso-web.com

▼ Les cours de yoga sont proposés en journée et en soirée.



GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Notre agglomération a changé de présidence.

Depuis les élections sénatoriales du 24 septembre dernier, le Maire de Melun et Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, est devenu sénateur de Seine-et-Marne. En vertu de la loi sur le non-cumul des mandats du 14 février 2014, il ne peut pas rester à la tête de la ville de Melun pas plus qu'à la présidence de l'Agglomération. Par conséquent un nouveau président pour la CAMVS a été élu. Ce changement entrainera, nous l'espérons, un renforcement des liens avec les communes et un travail sur le rôle et les missions de la CAMVS au sein de notre territoire. La place des communes à la CAMVS doit être renforcée, car elles sont les véritables relais des aspirations des habitants et de leurs besoins. Nous souhaitons une présidence soucieuse des enjeux du territoire et plus particulièrement de notre commune de Dammarie-lès-Lys qui porte à travers ses projets, notamment du Clos Saint

Louis, un axe majeur du développement de l'Agglomération.

Notre territoire est riche de sa diversité et les projets ne manquent pas pour développer son attractivité. Nous serons toujours au rendez-vous des propositions communautaires qui doivent être bénéfiques aux communes. Vous pouvez compter sur nous pour y veiller au Conseil Communautaire et faire entendre la voix des dammariens.

November : Tous unis contre le cancer de la prostate

Après une belle mobilisation, le mois dernier à l'occasion d'Octobre Rose, nous souhaitons dans cette tribune apporter notre soutien au mouvement Movember, qui s'engage contre le cancer de la prostate. Depuis 2003, Movember a financé plus de 1250 projets autour de la santé des hommes dans le monde et notamment sur

cette forme de cancer. Le cancer de la prostate est le deuxième cancer le plus répandu chez l'homme dans le monde, avec plus de 1,4 million de cas enregistrés chaque année. Près de 44% des hommes touchés par cette forme de cancer ont moins de 65 ans. Le mouvement Movember poursuit différents objectifs afin d'approfondir la connaissance sur cette maladie en investissant dans la recherche, mettre en œuvre des traitements et sensibiliser le plus grand nombre.

La caractéristique symbolique de cet élan de solidarité se manifeste par le port de la moustache pendant tout le mois de novembre.

Un grand nombre d'avancées ont été faites pour mieux diagnostiquer les cancers ainsi que pour leurs prises en charge, cependant beaucoup reste à faire. N'oublions pas que la meilleure façon de lutter contre le cancer est de le dépister suffisamment tôt afin de se prémunir des formes les plus sévères.

GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Retour sur la réunion du projet de construction de 145 logements sur le site de l'ancienne clinique.

Cette réunion fut mal tenue. Elle a été l'expression d'une colère à l'encontre de la majorité municipale.

Les critiques sur la mise en sens unique de la rue Berthelot (rue structurante du plan de circulation qui desservait avant plusieurs quartiers et qui envoi aujourd'hui les voitures dans un quartier résidentiel où la structure et le stationnement ne permettent pas une circulation sécurisée), critiques sur le stationnement, sur les mobilités, sur les tensions liées à la circulation autour du rond-point et de l'école, sur la régularité et la saturation du réseau de bus aux heures de pointe ont pris le pas sur le projet, considéré comme un facteur aggravant sur les points soulevés.

Tout cela fut saupoudré de discrimination nauséa-

bonde sur le logement social et leurs occupants alors que 70% des personnes peuvent y accéder (plafond de ressources annuelles : 32715€ pour une personne, 48894€ pour 2...), de problèmes de nuisance et de sous-entendus.

Les atouts, la liaison douce, la forêt, la proximité d'un centre ville même exsangue, la géothermie ont été mal portés entrant parfois en opposition avec des délibérations votées en conseil municipal.

La réflexion architecturale présentée avec beaucoup d'opiniâtreté se démarque, malgré tout, de constructions sans saveur sur notre ville.

Pour le moment, ce n'est qu'un projet. Mais il ne permet pas d'avoir une appréciation financière pour la ville, une soi-disant opération blanche budgétaire.

Pourtant il faudrait revoir le sens de circulation de la rue Berthelot, aménager une sente sur l'arrière

du projet jusqu'au centre ville, s'appuyer sur des études d'impacts pour éclairer nos avis.

Le prix des appartements sur Dammarie a augmenté sur les 6 derniers mois de plus de 7%. Les nombreuses demandes de logement et le coût de la construction montrent que la question du logement et le respect des règles de construction sont prégnantes sur notre ville qui devient une ville dortoir. Sur cet espace, on aurait pu imaginer que la mairie définisse avec un Organisme Foncier Solidaire, devenant propriétaire du terrain, une typologie du logement avec un Bail Réel Solidaire et un loyer faible pour l'acquisition.

Sans nul doute, nous aurons tous ces éléments une fois la construction réalisée comme d'habitude.

dammariecitoyenne@gmail.com Vincent Benoist, Laurence

GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Soutien à toute la communauté éducative

Les récents événements sanglants qui touchent le corps enseignant ne peuvent que nous alerter sur la nécessité de rester solidaires et attentifs face à toutes les formes d'extrémisme. Nous ne pouvons renoncer aux valeurs démocratiques enseignées dans les écoles car les missions éducatives permettent à nos jeunes et nos enfants d'accéder aux connaissances, de s'ouvrir sur le monde et de grandir en humanité. Notre école est une chance et doit être un lieu d'échange et de respect mutuel.... Elle doit être sanctuarisée et défendue, et les enfants protégés de toute forme d'obscurantisme.

Politique de la ville

Il est important que nous construisions collectivement les nouveaux objectifs du Contrat de ville. Tous les habitants et toutes les associations doivent y prendre part. La rédaction de ce projet engage les institutionnels et les élus sur le

sport, l'éducation, la santé, l'emploi, la culture et l'urbanisme. Notre territoire est touché par un fort taux de précarité, de nombreux jeunes sont en décrochage scolaire. Il est urgent de lutter contre toutes les formes d'exclusion qui entraînent inéluctablement le désespoir, voire la violence.

Dammarie cité éducative

Notre ville n'est toujours pas dans le programme «Cité éducative». Elles visent à accroître la prise en charge éducative des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant et après l'école. Elles consistent à développer un partenariat avec tous les acteurs éducatifs, et favoriser la mixité sociale et scolaire, le bien être des élèves et personnel, à renforcer le suivi personnalisé des élèves, à encourager l'ambition scolaire et la coopération des parents, à développer la prévention hygiène et santé, à développer les pratiques culturelles, sportives,

scientifiques, et à lutter contre le décrochage scolaire.

Projet participatif : Projet parcours Eco-citoyen

La graphiste qui a participé à la réalisation des panneaux n'a toujours pas été payé de son travail (3800€). Il reste encore 14 nichoirs à installer. Des tables de pique-nique devaient être construites avec des palettes de récupération. Ce parcours ne serait efficient que s'il est suivi d'un guide et d'actions auprès des écoles.

Nous demandons la transparence sur les dépenses réellement faites pour la mise en place des projets.

Nous demandons que les porteurs de projets soient de vrais acteurs pour la réalisation des projets et que nous soyons associés aux choix financiers.

Patricia, Sylvie, Hicham

RETOUR SUR LES DÉCISIONS

du Conseil municipal

Le Lys'mag fait le point sur les délibérations votées lors du Conseil municipal du 28 septembre dernier. L'intégralité de ces dernières est disponible sur le site de la Ville.

Autorisation de signature de la convention d'objectifs et financières au profit du Foot Club de Dammarie-lès-Lys

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville apporte son soutien aux associations qui proposent des activités permettant la pratique du sport par le biais de mise à disposition d'équipements, de matériels ou de subvention.

La Ville a envoyé aux associations fin 2022 un dossier de subvention pour l'année 2023. Le montant accordé au Football Club, FC, association de Dammarie-lès-Lys, qui a pour vocation de l'enseignement et la pratique du football est de 90 000 €.

Dès lors qu'une subvention est égale ou supérieure à 23 000 € par an, une convention doit être signée entre la Ville et l'association bénéficiaire.

Dans son rapport définitif de décembre 2021, la CRC a demandé à la Ville de renforcer le cadre du partenariat avec le Football Club en :

- mettant en place des indicateurs précis pour évaluer l'activité des associations recevant plus de 23 000 € de subventions de fonctionnement par an ;
- organisant une reddition d'informations dans des délais contractuels précis ;
- mettant en place des indicateurs de suivi financier.

L'activité et le fonctionnement de l'association sont désormais mesurés et suivis dans une grille d'analyse avec des critères évaluables. Un pour-

centage de quotation est attribué à chaque engagement donnant droit à un versement partiel de la subvention.

Décision modificative n°2 2023 Ville

Suite au vote du budget du 13 avril 2023 et sa décision modificative n°1 du 29 juin 2023, il convient d'ajuster, et de transférer et d'ajouter les crédits par rapport aux inscriptions initialement prévues.

En section de fonctionnement / en dépenses :

- 32 547 € pour des crédits complémentaires pour la réfection du terrain de football au stade Guillot,
- 41 079 € par transfert entre chapitre dans le cadre des travaux d'étanchéité du complexe sportif J. Zay.

Les autres dépenses concernent les travaux rendus nécessaires suite aux émeutes que la Ville a subies du 27 juin 2023 au 2 juillet dernier :

- 331 556 € pour les travaux de réaménagement de l'école maternelle Charles Perrault et 50 629 € pour l'équipement des classes, salle de motricité et bureaux (émeutes)
- 54 746 € pour sécuriser et assurer la réouverture de l'Espace A. Schweitzer (émeutes)
- 250 € pour un constat d'huissier sur l'espace emploi (émeutes)
- 41 079 € pour un transfert de crédit concernant les travaux d'étanchéité du complexe sportif J. Zay suite à une mauvaise imputation.
- 9 176 € pour la prise en charge d'une mission d'assistance à maîtrise

d'ouvrage dans le cadre d'un marché multi-attributaire de maîtrise d'œuvre.

Une partie de ces dépenses seront compensées par la diminution des dépenses imprévues à hauteur de 100 000 €.

En recettes :

- 305 000 € supplémentaires au vu des réalisations sur la taxe d'aménagement.

Afin d'équilibrer le budget, il convient d'augmenter l'emprunt de 81 724 € soit un total de 3 292 743,18 €.

Versement d'une subvention de 1 000€ au Lycée Joliot-Curie dans le cadre du jumelage

La Ville de Dammarie-lès-Lys souhaite soutenir les projets d'échanges culturels et scolaires dans le cadre du jumelage.

Le Lycée Joliot-Curie organise en décembre 2023 et avril 2024 un échange scolaire avec le Lycée d'Épelleheim.

Afin de faciliter cette action et d'en réduire le coût pour les familles, la Ville souhaite apporter un soutien financier.

 Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur le site de la Ville, rubrique **vie municipale, les séances du Conseil municipal**

Prochaine séance, le jeudi 16 novembre à 19h au Château Soubiran

30/09

Inauguration de la place Robert Décosse ▶

Robert Décosse est une grande figure de la résistance Seine-et-Marnaise. Ce Dammarien incarne le courage et la résilience. Le Maire et l'équipe municipale ont donc souhaité l'honorer en profitant de la rénovation de la place Paul Bert pour lui donner son nom. Le 30 septembre, le Maire Gilles Battail, plusieurs élus municipaux, Véronique Veau, Vice-présidente du Conseil départemental, Anthony Vautier, Maire d'Arbonne-la-Forêt, suppléant de la députée Aude Luquet, et des membres de la famille de Robert Décosse étaient présents pour cette inauguration.



◀ 02 au 06/10 Semaine Bleue

Lors de la Semaine Bleue, du 2 au 6 octobre derniers, les séniors ont pu profiter d'ateliers déco, de promenades, d'une séance de karaoké, et bien d'autres moments de partage et de rencontre.

13/10

Présentation de la saison culturelle ▶

La saison culturelle a été lancée le 13 octobre à l'Espace Nino Ferrer. Un moment pour découvrir la diversité des spectacles proposés par la Ville. Dominique Marc, adjoint à la culture, a accueilli à cette occasion la Compagnie Barber Shop Quartet.



▼ 14/10 - Course et marche pour Octobre rose

Le 14 octobre, la Ville a organisé une course rose pour soutenir la sensibilisation contre le cancer du sein. Tous les fonds récoltés iront à l'Institut Curie via l'association "Aidons la recherche".



18/10 - Investiture du Conseil Municipal des Enfants ▶

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) est en place ! Le 18 octobre, le Maire a procédé à l'installation des 35 jeunes élus. Une première séance très officielle avant la première séance d'échanges et de travail sur les projets qu'ils souhaitent mettre en place.



◀ 20/10 Cross du collège

Le 20 octobre, a eu lieu le traditionnel cross du collège Robert Doisneau !

Cette année, huit équipes ont participé à une course en forêt. Bravo à tous les participants pour leur performance !

Du 31 octobre au 27 décembre

Exposition

Lux in Tenebris

Vous avez aimé *Le Nom de la Rose* ? Vous adorerez *Lux in Tenebris*. Vous voilà propulsé dans un thriller médiéval, avec un graphisme résolument BD, dont vous êtes le héros. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous sillonnez le village à la recherche des indices pour confondre le meurtrier.

Médiathèque - 388 avenue Henri Barbusse

Entrée libre

Informations au 01 64 87 49 20



Mardi 7 novembre

Mardis de l'impro

Chut... ! On en fait toute une histoire

Les commédien.ne.s de la Compagnie de l'A par T vous racontent l'histoire d'un personnage qui cache un secret, dans une pièce de théâtre d'une heure, totalement improvisée !

Espace Nino Ferrer - 20h

Tarifs : 8 € - réduit et abonné 6 €

Informations au 01 60 56 95 20



©Agence photo Roger Viollet

Du 10 novembre au 16 décembre

Salon d'Art Photographique

Paris 1900, une belle époque

En 1900, tous les regards étaient tournés vers Paris pour l'Exposition Universelle. Une sélection de cinquante clichés en noir et blanc de l'agence Roger Viollet rend hommage au Paris de la Belle Époque, entre 1885 et 1912.

La photographie contemporaine est également présente avec l'exposition des dernières réalisations du Photo Club de Dammarie-lès-Lys et le concours organisé par leurs soins sous l'égide de la Fédération photographique de France.

Vernissage le vendredi 10 novembre à 18h30

Château des Bouillants - Entrée libre

Du mardi au samedi de 14h à 18h

Informations au 01 64 87 93 48

Du 7 novembre au 2 décembre

Exposition philatélique

1914 - 1918 :

de Jaurès au Soldat inconnu

Une très belle exposition pour voir la Grande Guerre à travers timbres, cartes postales et objets par l'association Melunaise de Timbrologie.

Médiathèque - 388 avenue Henri Barbusse

Entrée libre

Informations au 01 64 87 49 20

Samedi 11 novembre

Ara Festival

Un gros plateau concert avec des artistes incontournables de la scène urbaine française : Lartiste, Imen ES, Moha K, Wilson, Heridje, Bellidi, Mandy, Inès et des invités surprises !

Espace Pierre Bachelet - 19h

Tarifs : à partir de 33 €

Billetterie en ligne



Samedi 11 novembre

Commémoration de la victoire et de la paix, anniversaire de l'Armistice de 1918 et hommage à tous les Morts pour la France

11h15 - Messe en l'église Notre Dame de la Visitation

12h15 - Dépôt de gerbes au Monument aux Morts avec hommage au maréchal Foch



Vendredi 17 novembre

L'école de femmes de Molière

A travers une réappropriation de la langue française, Anthony Magnier réinterroge les procédés de transmission des œuvres classiques, au public contemporain.

Espace Nino Ferrer - 20h30

Tarifs : 21 € - réduit et abonné 18 €

Informations au 01 60 56 95 20

Dimanche 26 novembre

Concert de la Sainte-Cécile

Les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Dammarie-lès-Lys ont un réel plaisir à se retrouver et jouer ensemble et cela se ressent. Leur énergie, leur passion, leur dynamisme gagnent systématiquement le public et promettent un agréable moment musical à déguster le temps d'un après-midi.

Espace Nino Ferrer - 16h

Entrée libre

Et aussi

Novembre

Jusqu'au 10 novembre

Micro-folie

Château des Bouillants

Du mardi au vendredi de 14h à 17h

Tout public - Entrée libre

Informations au 01 64 87 49 20

Dimanches 12, 19 et 26

Dimanches en forme

Fitness, renforcement musculaire ou marche nordique

Complexe sportif Jean Zay - 9h30

Gratuit

Samedi 18 novembre

Club lecture de la Médiathèque

Présentation de nouveautés littéraires et discussion autour des dernières lectures des participants.

Salle Les écuries - 10h30

Informations au 01 64 87 49 20



Marché de Noël

10 décembre 2023

10h - 18h

Parc du Château Soubiran

Animations gratuites • Exposants

